



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE *RÈGLEMENT SUR LE PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT*

Le 16 janvier 2012, le conseil de la Ville de Québec a adopté le projet de Règlement modifiant le *Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement* (R.V.Q. 990) relativement à l'agrandissement d'une aire de grande affectation résidentielle urbaine à même une partie d'une aire de grande affectation récréation, parc et espace vert située à l'est de la rue du Monarque et à l'ouest des rues Gaudias-Villeneuve et Pierre-Verret, R.V.Q. 1882.

Cette modification vise à permettre les affectations autorisées dans une aire de grande affectation *Résidentielle-urbaine (Ru)* dans la partie de territoire touchée et à y prescrire les densités du sol applicables.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu le 6 février 2012 à 16 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Québec située au 2, rue des Jardins, Québec.

Lors de cette assemblée publique de consultation, monsieur le conseiller François Picard expliquera le contenu de ce projet ainsi que les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et il entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Un résumé de ce projet de règlement est disponible, pour consultation, au bureau du greffier situé à l'hôtel de ville, 2, rue des Jardins, Québec, durant les heures de bureau.

Donné à Québec, le 17 janvier 2012.

Le greffier de la Ville

Sylvain Ouellet, avocat

ML/hmd